



Service de presse
Case postale, 9023 St-Gall
+41 (0)58 465 29 86

Communiqué de presse – Medienmitteilung – Comunicato stampa – Press Release

St-Gall, 20 janvier 2017

Le Tribunal administratif fédéral fête ses dix ans d'existence

En présence d'invités des milieux politique et judiciaire régional et national, le Tribunal administratif fédéral a fêté jeudi soir son 10^e anniversaire. Dans une atmosphère digne et conviviale, l'événement a été l'occasion notamment de passer en revue les années accomplies.

Une bonne centaine de représentantes et représentants des milieux politique et judiciaire étaient réunis à Saint-Gall, dans le hall du bâtiment du tribunal, pour la cérémonie officielle marquant le 10^e anniversaire du Tribunal administratif fédéral. Outre trois discours, le programme comprenait aussi une partie musicale et un repas.

Ouvrant les feux, le conseiller d'État saint-gallois Fredy Fässler a évoqué l'importance de l'État de droit suisse et du rôle des tribunaux appelés à sauvegarder les valeurs fondamentales de notre société. Il a ensuite souligné combien les arrêts du Tribunal administratif fédéral ont très souvent un impact considérable qui va bien au-delà des parties concernées et touche largement la population.

Marianne Ryter, vice-présidente du Tribunal administratif fédéral, a donné ensuite aux invités un aperçu émouvant de l'histoire de l'institution. En dépit des défis organisationnels auxquels il s'est vu confronté, le tribunal a toujours réussi à rester concentré sur sa mission centrale. Il a liquidé à ce jour près de 81 000 affaires.

Le président du tribunal Jean-Luc Baechler a insisté sur l'importance du Tribunal administratif fédéral au sein de la société civile et l'État de droit suisses. Depuis son arrivée à Saint-Gall il y a 5 ans, le tribunal a trouvé ses marques et s'y sent aujourd'hui très bien, a fait remarquer le président. Quant à l'avenir, les prochains défis pour l'institution se nomment loi fédérale sur le renseignement et application de la loi sur l'asile révisée.

Journée portes ouvertes, le samedi 6 mai 2017

La fête officielle a donné le coup d'envoi des festivités prévues durant l'année. Ainsi, le samedi 6 mai 2017, le Tribunal administratif fédéral ouvre ses portes au public. Il s'agit pour l'essentiel de montrer comment fonctionne le tribunal et en quoi consiste l'activité jurisprudentielle. Le programme détaillé sera publié en temps voulu.

Les notes de discours du 19 janvier 2017 sont disponibles sur le site internet du TAF :
www.bvger.ch > Médias.

Images en annexe :

Jean-Luc Baechler, président du Tribunal administratif fédéral

Marianne Ryter, vice-présidente du Tribunal administratif fédéral

Contact

Rocco R. Maglio, responsable de la communication

+41 (0)58 465 29 86 / +41 (0)79 619 04 83, medien@bvger.admin.ch